
Promotion de la vaisselle réutilisable



Sydevom de Haute Provence

Avenue Pierre Gassendi La Sève - ZA La Cassine

4310 Peyruis

[Voir le site internet](#)

Laurène Ghiglia

communication@sydevom04.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



Auteur :

CONTEXTE

Depuis 2012, Le SYDEVOM Haute Provence a engagé des moyens conséquents pour promouvoir la prévention lors des manifestations culturelles et sportives. Il est présent dans le cadre d'une communication très active sur les diverses manifestations de son territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Mettre en place un service de location de gobelets réutilisables et diminuer les tonnages de vaisselle jetable non recyclable en offrant des solutions alternatives aux produits jetables.
- Diminuer les tonnages de la vaisselle et des emballages non recyclables et de favoriser l'utilisation de la vaisselle réutilisable sur les sites des manifestations.
- Sensibiliser les gens à la réduction des déchets grâce à des gestes simples.

De plus cette action, de par son ampleur, permet de faire connaître le SYDEVOM et ainsi met en avant ses actions en matière de réduction des déchets, compostages, tri sélectif, ...

Résultats quantitatifs

En 2013 :

- 47 350 gobelets commandés (dont 11 160 gobelets SYDEVOM)
- 53 Associations ont commandé des gobelets personnalisés
- 13 123 € de commande de gobelets
- 180 Carafes achetées par l'intermédiaire du SYDEVOM

En 2014 :

- 39 250 gobelets commandés
- 30 Associations ont commandés des gobelets personnalisés
- 10 753 € de commande de gobelets
- 420 Carafes achetées par l'intermédiaire du SYDEVOM

En 2015 :

- 28 770 gobelets commandés (dont 10 380 gobelets SYDEVOM 33cl + 20cl)
- 17 Associations
- 9 456 € de commande de gobelets
- 150 Carafes achetées par l'intermédiaire du SYDEVOM

Le SYDEVOM a également prévu un stock de gobelets uniquement destinés au prêt.

En 3 ans ce sont près de 10 000 gobelets qui ont été empruntés sur divers évènements, manifestations, foires, ...

De plus le SYDEVOM distribuait aussi des gobelets lors d'animations scolaires ou en cadeaux suite aux différents jeux concours, ...

Au total entre 2012 et 2015 :

- Plus de 110 000 gobelets réutilisables ont été commandés par l'intermédiaire du SYDEVOM
- Une centaine d'associations, collectivités, organismes ont participé à cette opération
- Plus de 30 000 € de commande de gobelets réutilisables
- Près de 1 000 Carafes réutilisables ont été commandées par l'intermédiaire du SYDEVOM
- Environ 10 000 € de commande de carafes réutilisables

Poursuite du service d'achat/prest de gobelets post PLP :

En 2016 :

- 27 400 gobelets fournis dont 3450 empruntés
- 160 carafes empruntées
- 24 Associations/collectivités bénéficiaires

En 2017 :

- 19 240 gobelets fournis dont 1389 empruntés
- 63 carafes empruntées
- 35 Associations/collectivités bénéficiaires

En 2018 :

- 37 660 gobelets fournis dont 4 050 empruntés
- 156 carafes empruntées
- 51 Associations/collectivités bénéficiaires

Bilan de ces 6 années de mise en oeuvre de l'opération : Evitement de plus de 200 000 gobelets jetables

Résultats qualitatifs

Au vu des résultats quantitatifs nous pouvons affirmer que cette action a vraiment bien fonctionné et fonctionne toujours. Il a tout de même fallu 1 à 2 ans pour que le service 'gobelets réutilisables' se fasse une notoriété, puis fluctuation du nombre de gobelets fournis selon les années et aussi selon la communication et l'animation qu'il y a autour : En 2018 la reprise de la gestion du service de gobelets par un agent dédié à la prévention a permis pour relancer leur utilisation. Au contraire, en 2017 le SYDEVOM a connu un manque de personnel au service animation/communication et la promotion des gobelets réutilisables en a pâti.

Cette action aura permis :

- De sensibiliser un très grand nombre de personne sur l'ensemble du territoire SYDEVOM
- De faire connaître le SYDEVOM car sur chaque gobelet, le logo de l'opération est présent ainsi que les logos des financeurs
- De permettre aux associations et collectivités motivées d'avoir leurs propres gobelets personnalisés avec leur logo
- De parler de tri et réduction des déchets dans un autre contexte
- D'offrir des cadeaux lors de jeux concours et pendant les animations scolaires (de plus le gobelets apparaît dans le film "Dans la peau d'une canette" que l'on montre aux enfants à la fin de chaque animation. On leur offre donc un "personnage" du film...

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

L'opération vise à faciliter l'emploi de vaisselle réutilisable pour réduire les déchets, et montrer aux habitants que des alternatives au jetable existent.

Pour les petites manifestations

Divers types d'organismes peuvent utiliser de la vaisselle réutilisable : les institutionnels, les collectivités, les

associations, les établissements scolaires sont incités à utiliser la vaisselle réutilisable au quotidien, et pour leurs manifestations (vin d'honneur, repas fêtes...) un service de prêt leur est proposé.

Pour les grandes manifestations

Pour les grandes manifestations culturelles et sportives, le SYDEVOM a mis en place des actions de sensibilisation et de réduction des déchets ciblées. La facilitation de l'achat de stock de gobelets personnalisés par les organisateurs permet de renforcer cette action et de pérenniser la pratique au-delà du soutien apporté par le SYDEVOM.

Pour le public

Le changement de pratique et l'utilisation concrète des gobelets réutilisables permettent au public de prendre conscience que des alternatives au jetable existent. La mise en place de la consigne donne en outre un signal « coût » qui renforce le message.

Planning

En amont (2012)

- Recensement des besoins des collectivités et associations diverses.
- Recherche de partenaire(s) financier(s).
- Recherche de fabricants de gobelets réutilisables et carafes réutilisables répondant à certains critères notamment environnementaux (possibilité de recyclage), et offrant une bonne réactivité et un court délai de fabrication et livraison.
- Choix du fabricant de gobelets et carafes réutilisables.

Réalisation (2013-2016)

- Le SYDEVOM a créé un service qui **finalise avec l'organisateur le logo à apposer sur les gobelets**, puis le communique au fabricant avec la commande (gobelets de 33 ou 20 cl, carafes).
- Les gobelets sont refacturés à 50 % de leur coût, ce qui permet une **forte incitation à la vaisselle réutilisable**. Les 50 % restants sont assurés par le CD 04 (30 %) et par le SYDEVOM (20% restants). Les carafes ne sont pas subventionnées.
- **Un service de prêt gratuit de gobelets « SYDEVOM » est également proposé.** Ils doivent être ramenés propres. La consigne est conseillée (les gobelets manquants sont facturés).
- Promotion de l'action menée par le SYDEVOM.
- Distribution de gobelets "SYDEVOM" lors des animations scolaires réalisées par les animateurs du SYDEVOM.

Prolongement (>2016)

Fin de l'action envisagée pour la fin de l'année 2015, mais prolongée en 2016 (subvention limitée à 30 %).

En 2019 arrêt des commandes de gobelets personnalisés mais pour suite de la vente de gobelets floqués SYDEVOM et prêt gratuit pour les asso et collectivités.

Moyens humains

- 2 agents du SYDEVOM pour le recensement des besoins, la recherche de fabricant, ...
- Les élus du SYDEVOM pour valider une telle action
- 1 agent du SYDEVOM consacré à (environ) 40% de son temps de travail sur la gestion des commandes de 2012 à 2015

Moyens financiers

Lors de l'achat de gobelets par des collectivités ou associations (sur le territoire du SYDEVOM), le SYDEVOM refacture à ces dernières 50% du montant total de la facture.

A titre d'exemple : si une association nous commande des gobelets, le fabricant nous envoie une facture d'un

montant de 100 € (par exemple). Le SYDEVOM refacturera alors 50 € à l'association.

Les collectivités et associations bénéficient en fait d'une subvention de 30 % par le conseil départemental et 20 % par le SYDEVOM.

L'action aura coûtée près de 40 000 € depuis 2013 (gobelets et carafes confondus).

Cela sans compter les frais normaux de fonctionnement (salaires des agents, matériel de bureaux avec connexion internet et abonnement téléphonique, logiciel permettant de retoucher les logos, ...)

Moyens techniques

- Matériel informatique classique avec connexion internet + abonnement téléphonique
- Logiciel pour retouche photos, logos, ...
- Bon de commande en format word à remplir
- Site internet sur lequel est expliqué la marche à suivre et d'où le bon de commande est téléchargeable
- Bon de prêt pré-établi à remplir
- Fournisseur de gobelets très réactif et facilement joignable, quoique négligent sur les commandes de 2018.

Pour la gestion des commandes, il n'y pas d'autres moyens techniques particuliers.

Partenaires mobilisés

- Conseil Départemental 04 (conseil général 04 au début de l'action)
- ADEME
- L'ensemble des collectivités, associations et organismes ayant commandés des gobelets ou carafes réutilisables et qui ont ainsi participé à la réduction des déchets et à une sensibilisation du public

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Plusieurs facteurs ont participé à la réussite de l'opération, notamment l'aide financière et la logistique mise en place.

- 50 % de subventions pour les collectivités, associations, organismes sur le territoire du SYDEVOM
 - 30 % par le Conseil Départemental 04 (anciennement conseil général 04)
 - 20 % par le SYDEVOM
- Possibilité d'avoir un gobelet personnalisé avec son propre logo
- Possibilité de mettre jusqu'à 3 couleurs différentes sur les gobelets
- 2 tailles de gobelets différentes
 - 33 cl
 - 20 cl
- Prêt (gratuit) de gobelets "SYDEVOM"
- Distribution de gobelets "SYDEVOM" lors des animations scolaires
- Gobelet présent dans le film "Dans la peau d'une canette"
- Commandes relativement rapide (fabricant de gobelets très réactif)

Au vu des chiffres cités dans la partie "résultats quantitatifs", si c'était à refaire nous referions cette action sans hésiter.

Une fois les partenaires financiers et le fabricant trouvés il est relativement facile de mener une telle action. A condition d'avoir prévu un budget...

Malgré cela, cette action reste l'une de celle qui ont le mieux "marché".

Cette action permet de sensibiliser un large public. En effet les gens qui nous commandent des gobelets ou carafes sont déjà "sensibles" à la réduction des déchets puisqu'il en font la démarche.

Mais les personnes qui consomment des boissons lors des événements organisés par les associations, collectivités et autres, ne sont pas forcément intéressés par tous ces sujets. Et par l'intermédiaire des gobelets nous pouvons donc les sensibiliser.

Difficultés rencontrées

Le plus compliqué lors des commandes est de fournir au fabricant des logos de la bonne taille et de bonne qualité.

En effet les associations ou collectivités ne disposent pas toujours de "graphiste", et les logos ne sont pas toujours de bonne qualité.

Il faut anticiper le temps de travail consacré à ces commandes. En effet cela prend énormément de temps à la (ou les) personne(s) chargé(s) de cette action. Car les commandes arrivent en continu, et les agents doivent essayer de regrouper les commandes au maximum afin d'éviter des livraisons pour un ou deux cartons. Mais ils doivent aussi essayer de répondre au mieux aux dates de livraisons souhaitées par les clients.

Concilier les besoins et envies de chacun n'est pas toujours facile et demande une bonne organisation.

Recommandations éventuelles

- Essayer de trouver le plus de partenaires financiers possible afin de réduire au maximum les coûts et inciter encore plus de monde à acheter des gobelets réutilisables
- Bien choisir le fabricant
 - Réactivité
 - Délai de fabrication et de livraison
 - Frais de transport
 - Qualité des gobelets et carafes
 - Qualité du flocage des gobelets carafes
 - Critères environnementaux (le fabricant choisi par le SYDEVOM a la capacité de recycler ses gobelets réutilisables)
 - ...
- Avoir un bon de commande simple et bien renseigné
- Préciser aux personnes souhaitant acheter des gobelets qu'ils doivent fournir un logo de bonne qualité et suffisamment grand
- Vérifier chaque commande reçue :
 - Nombre (gobelets ou carafes)
 - Etat général
 - Flocage
- Ne pas faire partir de commande si le BAT (Bon à tirer) n'est pas signé (par la personne ayant commandé des gobelets ou carafes)
- Ne pas oublier de faire signer une attestation de retrait qui permettra de justifier la refacturation à postériori
- Pour le prêt, préciser aux gens qu'il vaut mieux mettre en place une consigne (sur le bon de prêt du SYDEVOM il est précisé que dès 5% de perte de gobelets l'emprunteur devra rembourser le nombre de gobelets manquant. D'où l'intérêt de mettre une consigne en place)
- Pour le prêt, préciser que les gobelets sont propres et en bon état et qu'ils doivent être retourné dans le même état

D'une manière générale il faut être très attentif au maximum de détail afin d'éviter d'être ennuyé.

Mots clés

ECOCONCEPTION | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ASSOCIATIONS | ECOEXEMPLARITE | MANIFESTATION
ECORESPONSABLE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | PLASTIQUE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-
Alpes-Côte d'Azur